



Les candidats doivent remplir cette page puis remettre cette chemise accompagnée de la version finale de leur mémoire à leur superviseur.

Numéro de session du candidat

Nom du candidat

Code de l'établissement

Nom de l'établissement

Sessions d'examens (mai ou novembre)

mai

Année

2013

Matière du Programme du diplôme dans laquelle ce mémoire est inscrit : philosophie

(Dans le cas d'un mémoire de langue, précisez la langue et s'il s'agit du groupe 1 ou 2.)

Titre du mémoire : Comparaison de la doctrine de la fatalité dans
Jacques le fataliste et son maître et la doctrine de la
providence chez les stoïciens

Déclaration du candidat

Cette déclaration doit être signée par le candidat, sans quoi aucune note finale ne pourra être attribuée.

Le mémoire ci-joint est le fruit de mon travail personnel (mis à part les conseils permis par le Baccalauréat International que j'ai pu recevoir).

J'ai signalé tous les emprunts d'idées, d'éléments graphiques ou de paroles, qu'ils aient été communiqués originellement par écrit, visuellement ou oralement.

Je suis conscient que la longueur maximale fixée pour les mémoires est de 4 000 mots et que les examinateurs ne sont pas tenus de lire au-delà de cette limite.

Ceci est la version finale de mon mémoire.

Signature du candidat :

Date

Rapport et déclaration du superviseur.

Le superviseur doit remplir ce rapport, signer la déclaration et remettre au coordonnateur du Programme du diplôme la version définitive du mémoire dans la présente chemise.

Nom du superviseur [en CAPITALES]

Le cas échéant, veuillez décrire le travail du candidat, le contexte dans lequel il a entrepris sa recherche, les difficultés rencontrées et sa façon de les surmonter (voir les pages 13 et 14 du guide Le mémoire). L'entretien de conclusion (ou soutenance) pourra s'avérer utile pour cette tâche. Les remarques du superviseur peuvent aider l'examineur à attribuer un niveau pour le critère K (évaluation globale). Ne faites aucun commentaire sur les circonstances personnelles défavorables qui auraient pu affecter le candidat. Si le temps passé avec le candidat est égal à zéro, vous devrez l'expliquer et indiquer comment il vous a été possible de vérifier que le mémoire était bien le fruit du travail du candidat en question. Vous pouvez joindre une feuille supplémentaire si l'espace fourni ci-après est insuffisant.

Cette déclaration doit être signée par le superviseur, sans quoi aucune note finale ne pourra être attribuée.

J'ai lu la version finale du mémoire qui sera envoyée à l'examineur.

À ma connaissance, le mémoire constitue le travail authentique du candidat.

J'ai consacré heures d'encadrement au candidat pour ce mémoire.

Signature du superviseur :

Date :

Formulaire d'évaluation (réservé à l'examinateur)

Critères d'évaluation	Niveau					
	L'examinateur 1	Max.	L'examinateur 2	Max.	L'examinateur 3	
A Question de recherche	2	2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	
B Introduction	2	2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	
C Recherche	4	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	
D Connaissance et compréhension du sujet étudié	4	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	
E Raisonnement	4	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	
F Utilisation des compétences d'analyse et d'évaluation adaptées à la matière	3	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	
G Utilisation d'un langage adapté à la matière	4	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	
H Conclusion	1	2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	
I Présentation formelle	4	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	
J Résumé	2	2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	
K Évaluation globale	3	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	
Total sur 36		33	<input type="text"/>		<input type="text"/>	

MÉMOIRE PHILOSOPHIE

COMPARAISON DE LA DOCTRINE DE LA FATALITÉ DANS *JACQUES
LE FATALISTE* ET LA DOCTRINE DE LA PROVIDENCE CHEZ LES
STOÏCIENS

PAR

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

SESSION MAI 2013

RÉSUMÉ

Ce travail consiste en une analyse philosophique ayant pour objectif de comparer deux doctrines déterministes : le *fatalisme* tel qu'illustré dans le roman philosophique de Diderot *Jacques le fataliste et son maître* et le concept de *providence* des stoïciens tel que décrit, notamment, par Cicéron dans son traité *De natura deorum*.

À la suite d'une brève introduction, quelques termes seront définis dans le but d'aider à la compréhension du travail. Une bref regard sera porté sur chacune des doctrines. Par la suite, le travail de comparaison commence. Le fatalisme est considéré comme étant uniquement un déterminisme strict, tandis que la providence présente non seulement des éléments du déterminisme universel, mais également certaines notions du réductionnisme environnementalisme, en raison de l'importance accordée à la nature. Ensuite, les deux doctrines sont comparées à travers leur fonctionnement et leur complexité. La simplicité réductrice du fatalisme sera mise en opposition à la complexité du système d'axes de la providence des stoïciens. Suite à cet argument, il est nécessaire de comparer l'approche de chaque doctrine par rapport à la liberté de l'homme face à son destin. Finalement, une réflexion portera sur les raisons qui font que certaines caractéristiques se ressemblent ou diffèrent, bien que les deux perspectives soient séparées par de nombreux siècles.

En conclusion, il est question de rappeler en quoi les deux philosophies diffèrent et en quoi elles se ressemblent. Une réflexion personnelle sur l'analyse comparative met l'accent sur le fait qu'il est toujours impossible d'arriver à un consensus portant sur la vérité des événements à venir.

254 mots

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	2
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION.....	5
DÉFINITIONS PRATIQUES	6
RÉSUMÉ DE JACQUES LE FATALISTE ET SON MAÎTRE ET EXPLICATION DE L'UTILISATION DE LA FATALITÉ DANS L'ŒUVRE	8
EXPLICATION DE LA PROVIDENCE CHEZ LES STOÏCIENS SELON CICÉRON	9
COMPARAISON ENTRE LE FATALISME DE DIDEROT ET LA PROVIDENCE CHEZ LES STOÏCIENS TELLE QUE DÉCRITE PAR CICÉRON.....	11
LE DÉTERMINISME ET LES DOCTRINES	11
LA COMPLEXITÉ DES DOCTRINES	12
RÉFLEXION SUR LE LIBRE ARBITRE EN OPPOSITION AUX DOCTRINES ÉTUDIÉES	12
RÉFLEXION SUR LES CAUSES DES DIFFÉRENCES ET DES RESSEMBLANCES ENTRE LA FATALITÉ ET LA PROVIDENCE DANS LES ŒUVRES ÉTUDIÉES	15
CONCLUSION	17
MÉDIAGRAPHIE	18

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier, en premier lieu, mon superviseur de mémoire,
, qui a fait preuve de compréhension et de patience et qui m'a été d'une grande aide en me guidant tout au long de la rédaction de ce travail.

Finalement, merci à ma famille et mes amis de m'avoir soutenue et de m'avoir encouragée à poursuivre lorsque je manquais d'inspiration et de motivation pour continuer.

« On est fataliste, et à chaque instant, on pense, on parle, on écrit
comme si l'on persévérerait dans le préjugé de la liberté. »

-Diderot, *Réfutation d'Helvétius* (1773).

INTRODUCTION

Que nous réserve l'avenir? Exerçons-nous un certain contrôle sur nos décisions à venir ou sommes-nous davantage destinés à agir ou vivre dans des sillons qui auraient été tracés à l'avance par une puissance supérieure ou une *main invisible*? Plusieurs ont tenté de trouver des réponses à ces questions existentielles, sans pour autant parvenir à un consensus définitif.

L'ère dans laquelle nous vivons se présente comme une société moderne; la laïcité prédomine sur la religion et la liberté d'expression et les droits de chacun ont pratiquement autant d'influence en certaines contrées que l'autorité même lors de la prise de décisions. Ce sentiment de possession d'un pouvoir que l'homme a acquis avec l'abolition de la monarchie dans plusieurs pays et l'apparition de la démocratie fait surgir l'hypothèse que nous sommes maîtres de notre destin et que nous avons la possibilité de faire en sorte que la destinée que nous souhaitons accomplir se produise. Cependant, cette idée d'autonomie n'est pas absolue, en ce sens où elle est souvent reniée par plusieurs pour laisser place à la fatalité lorsqu'il est question de phénomènes qui semblent être dépourvus d'explication logique. Pour illustrer ce propos, nous n'avons qu'à nous référer à la citation de Paulo Coelho, romancier brésilien, qui déclare que : « Rien dans ce monde n'arrive par hasard ». Cela laisse donc sous-entendre la croyance qu'une certaine forme de déterminisme est toujours présente dans la société moderne.

Cette philosophie n'était pas une croyance rare au XVIII^e siècle, époque où Denis Diderot a écrit ses œuvres, et même au temps de Cicéron, au premier siècle avant Jésus Christ. La présence marquée de la religion au sein de leur société était sans aucun doute une influence majeure de cette idéologie et explique pourquoi les notions de providence et de fatalisme ont une place importante dans les écrits de l'époque. En effet, l'environnement dans lequel nous vivons influence grandement notre façon de penser. Il est alors normal que les conclusions des nombreux philosophes et écrivains qui se sont penchés sur la question du destin diffèrent selon les époques.

Par exemple, la pensée des stoïciens au sujet du destin et du libre arbitre présente des différences avec les idées véhiculées dans l'œuvre de Diderot.

Dans ce travail, la question de recherche sera donc de comparer les deux philosophies en faisant ressortir les ressemblances et les différences des deux hypothèses. Pour ce faire, je me servirai principalement de deux documents. Le premier est un roman philosophique très connu de Denis Diderot, *Jacques le fataliste et son maître* et le deuxième est, quant à lui, le traité de Cicéron sur le concept de destin chez les stoïciens.

DÉFINITIONS PRATIQUES

Avant de commencer la réflexion sur les deux pensées philosophiques, il est important de clarifier certains termes.

Tout d'abord, il est primordial de définir un des concepts centraux du travail, le déterminisme. Au sens large, il est possible de résumer cette idéologie de la manière suivante : l'homme est soumis à des forces qui contrôlent sa façon d'agir. En d'autres termes, sa destinée est déterminée indépendamment de sa volonté de l'homme.

Il existe plusieurs types de déterminisme. Nous retrouvons tout d'abord le déterminisme biologique qui sous-entend que les actions sont prédéterminées par le bagage génétique de l'individu.

Une autre forme de déterminisme est le réductionnisme environnementaliste qui soutient le fait que l'être humain est déterminé dans ses décisions et ses états psychiques par son environnement.

Par extension, nous retrouvons également le déterminisme universel, qui déclare que l'homme ne dispose d'aucune autonomie. Les circonstances qui amènent un individu à poser une

action quelconque dépendent de celles qui précèdent et conditionnent celles qui suivent.¹ Il lui est donc impossible de déroger du parcours qui a été déterminé pour lui.

Cette dernière forme du déterminisme peut être comparée au fatalisme qui soutient l'idée que les événements sont inéluctables et prévisibles.² Bien que nous lui donnons généralement un aspect péjoratif, il est important de noter que d'un point de vue philosophique ou religieux, le fatalisme présente un aspect beaucoup plus optimiste puisque nous énonçons que tout événement qui se produit est ce qui pouvait nécessairement arriver de mieux puisqu'il est la conséquence directe de la volonté d'une puissance supérieure ou d'un dieu quelconque. Le destin peut également être utilisé en tant que synonyme du fatalisme, bien que nous l'utilisions couramment de façon moins rigide.

Un autre type de déterminisme est la providence. En effet, cette doctrine conserve la notion que l'homme est prédéterminé. Cependant, c'est Dieu qui guide le cours des événements en fonction du but ultime qu'Il réserve à chacun. Cette doctrine philosophique est souvent associée aux stoïciens. Ces derniers suivent les principes enseignés en premier lieu par Zénon, au III^{ème} av. J.-C. L'enseignement de la *Stoa* s'étend jusqu'au II^e siècle après J.-C. Le stoïcisme se caractérise principalement par la notion omniprésente du naturalisme, ou en d'autres termes, la cohabitation physique, logique et morale de l'homme en harmonie avec la nature.

Il est important de comprendre que les termes précédents vont à l'encontre de la *fortune*, au sens étymologique, et du hasard. En effet, contrairement au fatalisme ou à la providence, par exemple, qui soutient que tout est déterminé à l'avance, ces derniers termes expriment, quant à eux, l'idée que l'avenir est déterminé de façon complètement aléatoire.

Finalement, en opposition au déterminisme, au sens large du terme, on retrouve la notion de libre arbitre.³ Cette dernière exprime l'idée que l'homme se détermine uniquement par sa

¹ ST-ONGE, J.-Claude. 2011. *La condition humaine, quelques conceptions de l'être humain*. 4^e édition. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, p.9.

² HANSEN-LOVE, Laurence (dir.), Élisabeth Clément, Chantal Demonque, et Pierre Kahn. 2000. *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, p.163-164.

³ SAINT-LAURENT, Serge. *Notes de cours*, Montréal, 2012.

propre volonté. Aucune puissance surnaturelle n'est à l'origine de ses actes ou des événements qui viennent perturber sa vie. Il est l'unique responsable, donc entièrement autonome et responsable des gestes qu'il pose.

Maintenant que les concepts clés ont été définis, il est important de résumer les œuvres et les doctrines qui seront utilisées lors de l'analyse comparative.

JACQUES LE FATALISTE ET SON MAÎTRE : EXPLICATION DE L'UTILISATION DE LA FATALITÉ DANS L'ŒUVRE

Jacques le fataliste et son maître est un roman philosophique de Denis Diderot paru au XVIII^e siècle. Il décrit les périples d'un maître et de son valet lors d'un voyage dont on ignore le but. Jacques, le valet, raconte l'histoire de ses amours et de son ancien maître et capitaine, mais il est constamment interrompu par des événements inattendus et par le narrateur même, qui ne cesse d'ouvrir des parenthèses interminables.

La doctrine du déterminisme est mise en valeur dans l'œuvre de Diderot. En effet, ce philosophe athée conçoit que l'homme est forcé à agir d'une façon particulière par des causes qu'il tente de comprendre. Il est déterminé par la nature et par son environnement. Ce dernier n'est alors aucunement libre de ses actes. Toute prise de décision ou action n'est qu'illusoire. Cette idéologie se reflète parfaitement dans la philosophie du personnage caricatural du valet fataliste dans le roman à l'étude. En effet, selon l'enseignement que Jacques a reçu de son capitaine, dont il vénère les propos, chaque péripétie, ou événement inattendu venant perturber la route des deux compagnons est rapidement justifié par ce dernier. Son credo : « cela était écrit là-haut »⁴. À la fin du roman, le valet déclare : « S'il était écrit là-haut que tu seras cocu, Jacques, tu auras beau faire, tu le seras; s'il est écrit au contraire que tu ne le seras pas, ils auront beau faire, tu ne le sauras pas »⁵. Cette remarque illustre clairement la façon dont la fatalité est exploitée par le personnage principal.

⁴ DIDEROT, Denis. 2005. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris : Éditions Gallimard, p.73.

⁵ DIDEROT, Denis. 1973. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris : Gallimard, folio classique, p.330.

Par la suite, on constate que ce dernier est persuadé que l'homme est dépourvu de toute liberté puisque tout ce qui lui arrive était écrit sur « un grand rouleau qui se déploie petit à petit »⁶. Cette image du rouleau « qui contient vérité, qui ne contient que vérité, et qui contient toute vérité » vient cependant à l'encontre des principes fondamentaux de Diderot qui déclarent que nous ne sommes pas déterminés par une forme surnaturelle quelconque. Or, le valet n'est pas une représentation de la philosophie de Diderot, mais bien un personnage lui permettant d'explorer le sujet du destin, de la fatalité et du libre arbitre à bon escient. En effet, bien que le Jacques se déclare fataliste en tout point, il semble agir comme s'il était libre de ses actes lorsqu'il raconte ses aventures rocambolesques à son maître.

Par ailleurs, le grand rouleau peut également servir à illustrer le fait que le destin a perdu sa dimension religieuse, qui était omniprésente à une époque. Le sort de l'individu ne dépend pas plus de ses actions que de la volonté de Dieu, mais bien de sa destinée. Il est plutôt soumis à la doctrine de la fatalité. Il lui est impossible d'exercer un quelconque contrôle sur sa vie puisqu'elle est déterminée par un enchaînement de causes et d'effets qui le dépassent et qu'il ne peut connaître.⁷

Finalement, la fatalité permet à Jacques d'expliquer certains aspects du monde qui lui semblent, à première vue, dépourvus de sens. En effet, la doctrine lui permet de trouver une réponse simple aux questions existentielles concernant les raisons du bien et du mal et même les causes de la vie et de la mort : tout ce qui arrive était prévu là-haut, sur *le grand rouleau*. Par exemple, le narrateur, en parlant de Jacques, dit : « Il croyait qu'un homme s'acheminait aussi nécessairement à la gloire ou à l'ignominie. qu'une boule qui aurait la conscience d'elle-même soit la pente d'une montagne [...] »⁸.

DE LA PROVIDENCE CHEZ LES STOÏCIENS SELON CICÉRON

Pour ce qui est de la providence chez les stoïciens, il est primordial de préciser que ces derniers étaient, au tout début, des individus adhérant à l'école philosophique de Zénon, un phi-

⁶ DIDEROT, Denis. 1973. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris : Gallimard, folio classique, p.41.

⁷ DIDEROT, Denis. 2005. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris : Éditions Gallimard, p.73.

⁸ DIDEROT, Denis. 1973. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris : Gallimard, folio classique, p.217-218.

losophe de la Grèce antique. Pour eux, le destin de l'homme est synonyme de nature, de raison et de Dieu. En effet, les stoïciens sont convaincus que l'homme est déterminé, non pas par la fatalité, mais bien par la providence. Une métaphore souvent utilisée pour illustrer le rapport entre l'individu et son destin est celle du chien attaché à une charrette⁹. Si on tire sur la charrette et que le chien désire la suivre, il fait coïncider son action avec la nécessité. Cependant, s'il ne veut pas la suivre, il y est contraint de toute façon puisqu'il y est attaché. Or, le même principe peut être appliqué à l'homme. En effet, qu'il le veuille ou non, il sera contraint à effectuer le destin qui lui est réservé. Ce dernier peut donc comprendre la nécessité d'agir d'une certaine façon et décider de se disposer de façon favorable à l'accomplir, ou de s'y opposer, mais à quoi bon; tout essai d'aller contre la volonté de Dieu est voué à l'échec. Pour illustrer ce propos, examinons un exemple. Si le destin veut qu'un homme devienne médecin, il est nécessaire qu'il reçoive une éducation qui se rapporte au domaine médical. On comprend ainsi clairement que le destin est en accord avec la nécessité de la chose.

Un autre aspect qui est important de mentionner est que selon le traité de Cicéron le *De natura deorum*¹⁰, la philosophie stoïcienne se caractérise par trois axes distincts. En premier lieu, les adeptes de l'école de pensée de Zénon identifient Dieu comme étant un être rationnel, dont la raison s'exerce providentiellement dans le monde. Par la suite, les stoïciens réservent une place de choix à la nature. En effet, selon ces derniers, le bonheur n'est qu'accessible à ceux qui peuvent être en parfaite harmonie avec celle-ci. Le dernier axe exprime que tout le mal dans le monde est justifié par la providence. Le bien et le mal résultent donc de la volonté de Dieu.¹¹ En considérant ces trois axes, il est possible de déterminer que le destin a une dimension éthique, physique et logique.

⁹ MANON, Simone. 2008, 18 janvier. « PhiloLog : La sagesse stoïcienne ». In *PhiloLog : cours de philosophie*. En ligne. <<http://www.philolog.fr/la-sagesse-stoicenne/>>. Consulté le 2 janvier 2013.

¹⁰ Gilbert Romeyer Dherbey, Jean-Baptiste Gourinat, 2005. *Les stoïciens*. En ligne. Paris: Librairie philosophique J. VRIN. <http://books.google.ca/books?id=S1bCK7_KOaEC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>, consulté le 23 décembre 2012.

¹¹ Gilbert Romeyer Dherbey, Jean-Baptiste Gourinat, 2005. *Les stoïciens*. En ligne. Paris: Librairie philosophique J. VRIN. <http://books.google.ca/books?id=S1bCK7_KOaEC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>, consulté le 23 décembre 2012.

COMPARAISON ENTRE LE FATALISME DE DIDEROT ET LA PROVIDENCE CHEZ LES STOÏCIENS TELLE QUE DÉCRITE PAR CICÉRON

LE DÉTERMINISME ET LES DOCTRINES

Maintenant que les deux philosophies ont été détaillées, il est possible de les comparer. Tout d'abord, nous pouvons remarquer que les deux doctrines découlent toutes deux du déterminisme, bien qu'elles présentent quelques différences notables. En effet le fatalisme illustré dans *Jacques le fataliste et son maître* de Diderot est un déterminisme qu'on pourrait qualifier d'universel. Comme il a été mentionné plus tôt, ce type de déterminisme déclare que des forces supérieures rendent inévitables les gestes et les comportements de tout être humain.¹² Les actions de l'homme sont déterminées par des causes spécifiques et ce dernier est donc conditionné à faire ce qui a été prévu pour lui. Il ne possède aucune forme d'autonomie ou de liberté. « Quelle que soit la somme des éléments dont je suis composé, je suis un; or, une cause n'a qu'un effet; j'ai toujours été une cause une; je n'ai donc jamais eu qu'un effet à produire »¹³ disait Diderot.

Toutefois, le type de déterminisme que présente la providence chez les stoïciens s'apparente aussi au déterminisme strict, bien qu'il présente également des caractéristiques du réductionnisme environnementaliste. En effet, ce déterminisme environnementaliste exprime que l'homme est entièrement conditionné par son milieu¹⁴. Le réductionnisme environnemental exprime une fois de plus que l'homme n'a aucune autonomie envers sa destinée. Sa liberté est perçue comme n'étant qu'une illusion. La providence présente toutes ces caractéristiques. De plus, on retrouve dans les croyances stoïciennes la notion de Dieu. Cette dernière peut s'apparenter en quelque sorte au déterminisme universel, puisque nous retrouvons dans les deux cas, l'aspect d'une destinée prévue à l'avance par une force supérieure. Notons cependant une distinction au niveau de la force qu'on exprime dans le fatalisme et celle de la providence. En effet, dans le roman philosophique de Diderot, Jacques le valait n'admet en aucun cas la présence d'un Dieu. Le seul élément auquel il se réfère est le « grand rouleau » et ce, quel que soit l'auteur de

¹² ST-ONGE, J.-Claude. 2011. *La condition humaine, quelques conceptions de l'être humain*. 4^e édition. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, p.9.

¹³ p. 218 JFEM

¹⁴ ST-ONGE, J.-Claude. 2011. *La condition humaine, quelques conceptions de l'être humain*. 4^e édition. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, p.23.

credit rouleau. Les stoïciens, quant à eux, croient que Dieu est responsable de ce qui nous arrive, qu'il est l'auteur du destin de chacun.

LA COMPLEXITÉ DES DOCTRINES

Toutefois, la providence et le fatalisme ne se distinguent pas seulement de cette façon. En effet, la doctrine des stoïciens est beaucoup plus complexe que celle de la fatalité dans l'œuvre de Diderot. Le roman étudié peut se résumer par l'idée que ce qui nous arrive dépend uniquement de ce qui était écrit sur le grand rouleau contenant toute la vérité, l'être humain n'étant pas responsable de son sort d'aucune façon. La providence, quant à elle, présente une philosophie beaucoup plus élaborée. Comme il a été mentionné plus tôt, la doctrine se sépare en trois axes : une abordant un aspect éthique du destin, une autre se penchant davantage sur la question physique que présente la problématique et une dernière s'attardant plutôt à l'aspect logique du sujet.

Bref, on peut remarquer que les deux doctrines se différencient tout d'abord par le type de déterminisme présenté dans ces dernières. L'idéologie du valait de Diderot découle du déterminisme strict uniquement, tandis que la providence, telle qu'expliquée par le traité de Cicéron, présente en plus des caractéristiques du réductionnisme environnemental. En addition, la complexité des théories étudiées varie. En effet, le fatalisme peut être considéré simplement comme un déterminisme universel poussé à l'extrême. La providence chez les stoïciens, quant à elle, repose sur des notions plus élaborées et également plus approfondies.

RÉFLEXION SUR LE LIBRE ARBITRE EN OPPOSITION AUX DOCTRINES ÉTUDIÉES

Comme nous avons pu le constater, les deux doctrines étudiées diffèrent l'une de l'autre sur quelques points, bien qu'elles présentent de nombreuses ressemblances. Or, dans les deux cas, il est possible de remarquer que les doctrines font face à un problème similaire. Effectivement, la providence des stoïciens et la fatalité du personnage de Diderot ne tiennent pas compte d'un aspect important de la dimension éthique de la société. Comme l'homme n'est pas responsable des ses actes dans ni l'un ni l'autre des cas, il est impossible de lui reprocher quoi que ce

soit concernant ses agissements. Considérant cela, nous remarquons rapidement qu'une idéologie semblable ne peut, lorsqu'on vit en société, être utilisée comme règle fondamentale.

D'un point de vue fataliste, chaque action que nous posons est non seulement la conséquence d'une cause particulière, mais également la cause d'un événement à venir. Tous nos gestes sont prémédités à l'avance, ce qui ne laisse aucune liberté à l'homme. Considérant ce fait, il serait possible d'affirmer que l'homme n'est pas responsable des actes qu'il pose ou des ses agissements et c'est pourquoi Jacques trouvait que la distinction entre le monde physique et le monde moral était vide de sens¹⁵. Cependant, cette réflexion ne peut être appliquée à toute situation si l'on considère l'aspect éthique des gestes posés par l'homme. Il ne se serait nullement adéquat de laisser, par exemple, une personne ayant commis un homicide volontaire en liberté, sous prétexte que « cela était écrit là-haut »¹⁶. Pour le bien de la société, il est primordial de punir l'homme pour ses actes, en faisant ainsi régner l'ordre et la paix. Dans le cas contraire, nous serions exposés à un monde chaotique et immoral.

Cette première réflexion m'amène donc à parler des propos de Chrysippe, philosophe grec ayant joué un rôle capital dans la formation du système stoïcien.¹⁷ Ce dernier était un dialecticien qui désirait préciser les méthodes de logiques et de démontrer les fondements de la philosophie stoïcienne dans l'ultime but de contredire les arguments des antidogmatiques. Chrysippe s'est, entre autres, attardé à ce qu'on appelle l'aspect physique et éthique de la providence.

Or, deux thèses se présentaient à lui. D'une part, selon l'idéologie stoïcienne, les événements s'enchaînent d'une manière absolument nécessaire dans la trame du destin¹⁸. Pour appuyer leurs propos, les stoïciens se servent de trois arguments tirés de la divination dans le but de prouver l'existence de ce dernier. Tout d'abord, ils déclarent que « rien n'arrive sans cause et tout au contraire n'arrive selon des causes antécédentes ». ¹⁹ Par la suite, ils déclarent qu'un monde qui ne

¹⁵ DIDEROT, Denis. 1973. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris : Gallimard, folio classique, p.218.

¹⁶ DIDEROT, Denis. 1973. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris : Gallimard, folio classique, p.325.

¹⁷ HADOT, Pierre. « Chrysippe ». In *Encyclopédie Universalis*. 2013. En ligne. France : Encyclopædia Universalis. < <http://www.universalis.fr/encyclopedie/chrysippe/>>. Consulté le 2 janvier 2013.

¹⁸ HADOT, Pierre. « Chrysippe ». In *Encyclopédie Universalis*. 2013. En ligne. France : Encyclopædia Universalis. < <http://www.universalis.fr/encyclopedie/chrysippe/>>. Consulté le 2 janvier 2013.

¹⁹ Gilbert Romeyer Dherbey, Jean-Baptiste Gourinat, 2005. *Les stoïciens*. En ligne. Paris: Librairie philosophique J. VRIN.

serait pas soumis au destin ne pourrait pas être unifié, ni gouverné par la nature puisque l'univers « serait disloqué et divisé et ne pourrait pas rester simple pour toujours, organisé selon un ordre et une organisation unifiés, si on y introduisait un mouvement sans cause. »²⁰ Le dernier argument abordé est l'argument logique selon lequel toute proposition est vraie ou fausse. En utilisant ces arguments, ils sont donc capables de prouver à l'aide de raisonnements logiques l'existence du destin. En voici deux exemples²¹ :

Exemple 1 :

Si la divination existe, tout arrive conformément au destin.

Or, la divination existe.

Donc, tout arrive conformément au destin.

Dans la première prémisse, on suppose que les prédictions des devins ne seraient pas vraies si tout n'était pas dû au destin. Dans la deuxième prémisse, on justifie que la divination existe par le fait que les prédictions des devins sont vraies.

Exemple 2 :

Si tout n'avait pas été embrassé par le destin, les prédictions ne seraient pas vraies.

Mais les prédictions des devins sont vraies.

Donc tout est embrassé par le destin.

Ce raisonnement arrive à la même conclusion que le premier, bien que la formulation soit inversée. Ce sont ces deux syllogismes qui permettent à Chrysippe de valider l'existence du destin. Il est important de noter cependant que les hommes accordaient une grande importance à la divination à l'époque, puisqu'elle est indissociable de Dieu. Effectivement, s'il n'y a pas de dieux, il n'existe pas non plus de divination, c'est-à-dire la science qui observe et explique les signes envoyés par les dieux aux hommes, ni prophétie par inspiration divine, ni astrologie, ni divination

<http://books.google.ca/books?id=S1bCK7_KOaEC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>, consulté le 23 décembre 2012.

²⁰ Gilbert Romeyer Dherbey, Jean-Baptiste Gourinat, 2005. *Les stoïciens*. En ligne. Paris: Librairie philosophique J. VRIN. <http://books.google.ca/books?id=S1bCK7_KOaEC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>, consulté le 23 décembre 2012.

²¹ Gilbert Romeyer Dherbey, Jean-Baptiste Gourinat, 2005. *Les stoïciens*. En ligne. Paris: Librairie philosophique J. VRIN. <http://books.google.ca/books?id=S1bCK7_KOaEC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>, consulté le 23 décembre 2012.

sacrificielle, ni prédiction par les songes²². Comme ils considèrent inconcevable de supprimer toutes ces choses auxquelles ils croient, les stoïciens en viennent à la conclusion que les dieux existent. Si ces derniers existent, la divination également.

D'autre part, le philosophe considèrerait la possibilité que les gestes posés par l'homme dépendent de sa volonté. Il considère donc la thèse que les actes résultent nécessairement du caractère de l'homme. Puisque ce dernier est responsable de son caractère et de ses pensées, il est alors impossible de rejeter la faute sur le destin. Dans ce cas, l'homme ne serait pas totalement dépourvu de liberté. Il affirme que même si rien n'arrive sans la cause antécédente, nos actions sont dues à nous. Notre âme est maîtresse de ses assentiments, nos réactions et donc nos actions sont de notre ressort, même si elles sont des représentations qui nous viennent de l'extérieur.²³

En combinant les deux thèses, Chrysippe obtient la conclusion suivante : les actions que l'homme pose sont nécessaires à la réalisation de son destin. Il est libre de choisir le chemin qu'il veut, mais le résultat sera toujours le même. Par exemple, lorsque nous jugeons que la santé d'un malade est due au destin, il va de soi qu'elle est aussi due au médecin, puisque c'est par sa main que le destin se réalisera.

Alors, si nous comparons la liberté de l'homme dans la doctrine fataliste de Jacques et dans la doctrine providentielle des stoïciens, nous arrivons à la conclusion que les deux laissent très peu d'autonomie à ce dernier, voire aucune. Seule la façon dont est abordée la question de la place du libre arbitre dans l'idéologie varie.

RÉFLEXION SUR LES CAUSES DES DIFFÉRENCES ET DES RESSEMBLANCES ENTRE LA FATALITÉ ET LA PROVIDENCE DANS LES ŒUVRES ÉTUDIÉES

²² Gilbert Romeyer Dherbey, Jean-Baptiste Gourinat, 2005. *Les stoïciens*. En ligne. Paris: Librairie philosophique J. VRIN. <http://books.google.ca/books?id=S1bCK7_KOaEC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>, consulté le 23 décembre 2012.

²³ Gilbert Romeyer Dherbey, Jean-Baptiste Gourinat, 2005. *Les stoïciens*. En ligne. Paris: Librairie philosophique J. VRIN. <http://books.google.ca/books?id=S1bCK7_KOaEC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>, consulté le 23 décembre 2012.

Plusieurs de ces différences sont probablement dues à la mentalité de l'époque. En effet, la providence des stoïciens est beaucoup plus ancienne que le fatalisme tel qu'illustré par Diderot par l'entremise de Jacques, le valait fataliste. L'évolution de la vision du monde et l'aspect socio-culturel de chaque époque ne peuvent être négligés pour bien comprendre chacune de ces théories. Les ressemblances, quant à elles, peuvent sans doute être expliquées par la nature de l'homme. En effet, bien que les idéologies changent au fil des siècles, certaines caractéristiques propres à l'homme demeurent inchangées. Par exemple, il est observé que ce dernier agit souvent de façon égoïste en société. Cela est dû à sa nature, qui souvent, priorise sa propre survie, au dépens de celle d'autrui.

CONCLUSION

En conclusion, la doctrine fataliste utilisée par Diderot dans le roman philosophique *Jacques le fataliste et son maître* et la doctrine de la providence chez les stoïciens, tel que décrit par Cicéron dans le traité *De natura deorum*, présentent des caractéristiques similaires, bien qu'elles se différencient sur certains points. Tout d'abord, les deux conceptions sont dérivées du déterminisme. De plus, la conclusion sur la place de la liberté de l'homme est la même : il n'est pas responsable de sa destinée et ne possède aucune autonomie face à son destin. Cependant, il est important de noter que les deux doctrines ne présentent pas un niveau de complexité semblable. En effet, la providence est beaucoup plus élaborée que le fatalisme souvent naïf de Jacques. Finalement, la façon dont le libre arbitre est approché diffère d'une doctrine à l'autre.

Par ailleurs, en réfléchissant sur les causes des différences et des ressemblances entre les deux philosophies, il est possible de conclure que les doctrines sont influencées par le contexte de l'époque, mais également par le caractère de l'homme. Toutefois, peu importe ce que nous pouvons penser de la vérité en ce qui a trait au futur, une chose est certaine : il est impossible d'affirmer quoique ce soit avec certitude concernant l'avenir.

Nombre de mots : 3924 mots.

MÉDIAGRAPHIE

1. ST-ONGE, J.-Claude. 2011. *La condition humaine, quelques conceptions de l'être humain*. 4^e édition. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 232 p.
2. SAINT-LAURENT, Serge. *Notes de cours*, Montréal, 2012.
3. DIDEROT, Denis. 2005. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris : Éditions Gallimard, 447 pages.
4. DIDEROT, Denis. 1973. *Jacques le fataliste et son maître*. Paris : Gallimard, folio classique, 376 pages.
5. Gilbert Romeyer Dherbey, Jean-Baptiste Gourinat, 2005. *Les stoïciens*. En ligne. Paris: Librairie philosophique J. VRIN.
<http://books.google.ca/books?id=S1bCK7_KOaEC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>, consulté le 23 décembre 2012.
6. HADOT, Pierre. « Chrysippe ». In *Encyclopédie Universalis*. 2013. En ligne. France : Encyclopædia Universalis. < <http://www.universalis.fr/encyclopedie/chrysippe/>>. Consulté le 2 janvier 2013.
7. MANON, Simone. 2008, 18 janvier. « PhiloLog : La sagesse stoïcienne ». In *PhiloLog : cours de philosophie*. En ligne. < <http://www.philolog.fr/la-sagesse-stoicienne/>>. Consulté le 2 janvier 2013.
8. HANSEN-LOVE, Laurence (dir.), Élisabeth Clément, Chantal Demonque, et Pierre Kahn. 2000. *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 479 p.